



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ ف٥٤٣٥٥٩٤١ ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 22 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enregistrement par l'AMMC de la note relative au programme de certificats de dépôt de Crédit Agricole du Maroc

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a enregistré, en date du 22 novembre 2019, la note relative au programme de certificats de dépôt de Crédit Agricole du Maroc.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

	Certificats de dépôt
Ancien plafond du programme	8 000 000 000 dirhams
Nouveau plafond du programme	10 000 000 000 dirhams
Nombre maximal de titres	100 000 titres
Maturité	A définir à chaque émission, de 10 jours à 7 ans
Taux d'intérêt	Fixe pour les maturités inférieures ou égales à un an Fixe ou variable pour les maturités supérieures à un an

La note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public au siège social du Crédit Agricole du Maroc et sur son site internet ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

CP/EM/040/2019

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma